|  |  |
| --- | --- |
| **MODALITÉS PÉDAGOGIQUES DE STAGE EN UFCI-U** | **√** |
| La durée du stage est de 12 jours (idéalement 15 jours) autant en UFCI-U à domicile qu’en en UFCI-U en CHSLD, incluant des journées intensives d’immersion à cette pratique (réservé DMFMU). |[ ]
| Une période initiale d’introduction dans le milieu (CHLSD, équipe SAD du CSLC), est prévue, et permet aux résidents et les stagiaires de se familiariser avec les processus cliniques et administratifs (réservé DMFMU). |[ ]
| Le stage est considéré valide si le nombre de journées d’exposition est complété à 75 % autant en UFCI-U en SAD qu’en UFCI-U en CHSLD. Le résident devra avoir complété minimalement 9 jours de travail en soins à domicile et 9 jours de travail en CHSLD (réservé DMFMU). |[ ]
| Cette exposition aux deux contextes de soins (SAD et CHSLD) doit être répétée sur les deux années de la résidence (réservé DMFMU). |[ ]
| Les milieux assurent la garde, à laquelle les résidents en médecine de famille doivent participer avec leurs médecins superviseurs enseignants (réservé DMFMU). |[ ]
| Les médecins superviseurs de stages agissent comme modèles de rôle en agissant directement auprès des usagers et des proches ou en supervisant les résidents et les stagiaires, en présence des usagers et des proches (supervision directe dans l’action) (réservé DMFMU). |[ ]
| La participation des résidents aux activités interprofessionnelles est favorisée avec les autres professionnels de l’UFCI-U et avec les stagiaires des autres professions. |[ ]
| Les activités d’apprentissage interprofessionnelles en stage clinique (AIS) en partenariat avec les usagers et les proches sont planifiées (PII, Révision de la médication et SCPD) et réalisées à l’UFCI-U.  |[ ]
| Le partenariat avec les usagers et les proches est actualisé à travers les activités cliniques, l’enseignement et les processus d’amélioration continue de la qualité des soins et des services de l’UFCI-U. |[ ]
| Sous la supervision des médecins de l’UFCI-U, les apprenants établissent pour tous les usagers leur niveau d’intervention médicale (NIM), en collaboration avec les usagers, les proches et les autres membres de l’équipe. |[ ]
| Les résidents en médecine de famille et les stagiaires en UFCI-U se familiarisent avec les ressources communautaires et y réfèrent des usagers et des proches. |[ ]
| Les médecins de famille superviseurs de stage, avec les superviseurs des autres professions, participent à un programme de développement professoral continu (réservé DMFMU). |[ ]

|  |  |
| --- | --- |
| **MODALITÉS ORGANISATIONNELLES DU STAGE EN UFCI-U** | **√** |
| UFCI-U en CHSLD : le regroupement d’au moins 60 à 80 usagers du CHSLD sur une même unité clinique (regroupement des lits) pour créer l’Unité de formation clinique interprofessionnelle universitaire en CHSLD. |[ ]
| UFCI-U en SAD : le regroupement d’au moins 75 à 150 usagers résidant à domicile suivis par l’équipe de soutien à domicile du CLSC (incluant les résidences privées pour personnes âgées (RPA), les habitations à loyer modique (HLM) et les ressources intermédiaires (RI)) pour créer l’Unité de formation clinique interprofessionnelle universitaire en SAD. |[ ]
| Les usagers sont inscrits au nom des médecins superviseurs qui en sont responsables en tout temps. Ces enseignants partagent le suivi de leurs usagers avec les résidents en médecine de famille et les stagiaires. |[ ]
| Les médecins de famille superviseurs de stages et les apprenants se rencontrent le matin et à la fin de la journée dans un local dédié à l’enseignement du CHSLD ou dans les locaux de l’équipe de SAD du CLSC. |[ ]
| Les médecins superviseurs de stage et les résidents assurent le suivi médical des usagers en priorisant ceux dont les conditions sont les plus instables (accès adapté). |[ ]
| Les médecins superviseurs sélectionnent les usagers que les résidents et les stagiaires suivront de façon à ce que l’ensemble des compétences visées par le stage soient atteintes (réservé DMFMU). |[ ]
| Les médecins superviseurs de stage et les résidents sont présents à l’UFCI-U en SAD ou en CHSLD des journées complètes (réservé DMFMU). |[ ]
| Des locaux dédiés à l’enseignement sont disponibles dans chaque UFCI-U (salle de rencontre, bureau pour rédiger les dossiers et consulter le dossier médical électronique). |[ ]
| Les technologies de communication essentielles à la pratique à domicile sont disponibles pour les résidents et les stagiaires. |[ ]
| Le degré d’implantation des UFCI-U ainsi que leurs fonctionnements organisationnel, clinique et pédagogique sont mesurés par : |  |
| * des indicateurs appropriés;
 |[ ]
| * une démarche d’amélioration continue de la qualité en partenariat avec les usagers et les proches.
 |[ ]